

# La Libre Pensée chez les Crématistes

Je remercie la **Fédération Française de Crémation** pour son invitation qui témoigne du lien entre nos deux associations, chacune œuvrant sur son propre terrain pour l'émancipation de l'individu dans la société.

Depuis votre précédente **Assemblée Générale** en 2023, bien des évènements ont bouleversé les contextes national et international dans lesquels nos associations sont amenées à œuvrer.

Pour ce qui est du contexte international, tandis qu'au centre de l'Europe, on dénombre désormais plus d'un million de morts ukrainiens et russes, le premier génocide filmé de l'histoire se déroule dans la bande de **Gaza** sous les yeux des peuples tantôt sidérés, tantôt révoltés par un massacre systématiquement opéré qui n'épargne ni les vieillards, ni les femmes, ni même les enfants en bas âge, avec depuis plusieurs mois l'objectif assumé d'un nettoyage ethnique.

Le contexte national a lui aussi évolué, du fait du divorce de plus en plus prononcé entre les aspirations populaires vers plus de justice sociale et les orientations sans cesse confirmées par les gouvernements successifs sur un axe inverse, récemment encore par l'affirmation de la nécessité d'imposer une économie de guerre. Ce divorce, qui électoralement a résulté en un affaissement sans précédent sous la **5<sup>ème</sup> République** du soutien au régime, lequel se retrouve sans majorité parlementaire, même relative, aboutit à une utilisation des institutions de cette même **5<sup>ème</sup> République** qui en révèle jusqu'à la caricature les aspects antidémocratiques.

Le **Premier ministre** actuel et son prédécesseur sont ainsi issus de groupes parlementaires ultra-minoritaires, choix évidemment contraire à la tradition démocratique, mais compatible avec une certaine interprétation des institutions de la **5<sup>ème</sup> République**. Leur méthode de gouvernement, abondamment nourrie du recours au fameux article 49-3, lequel est même désormais entré dans la langue populaire (« *tu m'as fait un 49-3* », entend-on parfois ici et là), cette méthode de gouvernement donc s'appuie sur une forme de pacte avec l'extrême-droite, avec des conséquences plus qu'inquiétantes pour la paix civile.

Ainsi a-t-on pu entendre lors d'un évènement public un ministre, et non des moindres s'écrier « *Abas le voile* » en violation grave de son devoir de neutralité en tant que responsable d'un État laïque. L'assassinat sauvagement exécuté, quelques jours plus tard, du jeune malien **Aboubacar Cissé** dans une mosquée est venu dramatiquement rappeler ce que la haine de l'autre peut produire, et pourquoi la **laïcité authentique**, celle qui procède de la protection de la liberté de conscience de tous, non-croyants ou croyants quelle que soit leur croyance, est un principe indispensable de la république.

La faiblesse du soutien dont il dispose dans la population entraîne le régime dans une orientation répressive de plus en plus déterminée par des critères liés aux préjugés traditionnels de l'extrême - droite et de moins en moins contrôlée par l'éthique la plus communément admise.

Ainsi les mineurs isolés, rassemblés dans le théâtre de la **Gaité Lyrique**, qui avaient reçu un soutien important, après avoir été expulsés sans garantie d'hébergement sont-ils pourchassés par la police dans les rues de Paris, placés en résidence surveillée et pour certains d'entre eux, menacés d'une **OQTF** (Obligation de Quitter le Territoire Français). Pour pouvoir prendre cette dernière mesure, illégale s'agissant de mineurs, la manœuvre est à la fois simple et fort inquiétante, potentiellement, pour tout citoyen : il suffit, pour les policiers, sans autre critère que la volonté de se débarrasser des contraintes liées à la protection de l'enfance, de faire un faux en

changeant la date de naissance des mineurs concernés, en contradiction, éventuellement, avec les documents qu'ils possèdent.

Fort heureusement, la réplique de la population révèle une forte volonté de mobilisation contre ces dérives, comme en ont témoigné les manifestations des 8 et 22 mars, ainsi que le 1<sup>er</sup> mai, massif et où le pôle antiraciste et anti-guerre auquel s'est joint la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** était l'un des groupes les plus importants.

Cette année sera fêtée le **120<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de 1905** qui concrétise en France le principe de laïcité. La **Fédération nationale de la Libre Pensée** agira à cette occasion pour rassembler les laïques authentiques, en défense de la *loi de 1905* et pour l'abrogation de la loi de 2021 dite « *pour conforter les principes républicains* » et plus connue sous le vocable de « *loi Séparatisme* », construite en opposition avec la précédente.

Le point d'orgue de cette bataille sera un meeting prévu au **gymnase Japy** le 6 décembre.

Entretemps nos deux associations auront à lutter sur la question de la fin de vie, où un article récent du journal « *Le Monde* » nous alerte sur un durcissement des organisations religieuses, à l'approche d'une introduction dans la réalité sociale de nouvelles règles transgressant certains dogmes.

Je ne doute pas, parce que nous sommes en phase avec une aspiration profonde qui est celle d'être libre de son choix à une heure décisive, que nous saurons, ensemble, traverser ces résistances d'arrière-garde.

Je vous adresse tout le salut amical de la **Libre Pensée** et nos meilleurs vœux pour vos travaux.

**Bruno N'Diaye, Trésorier national de la FNLP**